

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 47 (1921)
Heft: 12

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

5. Changements d'adresse.

Section de Berne : Willy Bercovitz, ing., Nordstr., 193, Zurich ; Karl Braun, ing., Ob. Haspelweg, 24, Berne.

Section de Genève : Alfred A. Geneux, ing.-méc., Coulouvrenière, 40, Genève.

Section des Grisons : René Correvon, ing. dir.-adm., de Dorénaz S. A., Vernayaz (Valais).

Section de Neuchâtel : Ernest Meystre, arch., Rue St-Maurice, 2, Neuchâtel.

Section de Schaffhouse : Hans Bock, adjktd.-stadting., Mühlstr., 41, Schaffhouse.

Section de Soleure : Paul Amstein, arch., Martigny-Ville.

Section de Thurgovie : Rudolf Brodtbeck, arch.. Av. de la Gare, Martigny-Ville.

Section des Quatre-Cantons : Hans von Moos, stadting., Kasimir Pfyfferstr., 20, Lucerne.

Section de Winterthour : Karl Grüttner, masch.-ing., Breitestr., 34, Winterthour ; Arnold Sonderegger, masch.-ing., Hinwil.

Section de Zurich : Alb. Frölich, arch., Olgastr., 2, Zurich ; Wilh. Böckli, ing., z. Schanzenberg, Schönbergstr., 5, Zurich ; J. Böhlsterli, masch.-ing., Aegeristr., Rosenbergweg, Zug ; Rob. Hanauer, ing., Weinbergstr., 137, Zurich ; Diethelm v. Vigier, masch.-ing., b/Gbr., Bühler, Uzwil.

BIBLIOGRAPHIE

Manuel d'Emperger (Handbuch für Eisenbetonbau). — 2^e édition, 8^e volume. *Accidents.* — Edition W. Ernst, Berlin. — Broché 45 Mk. 235 pages et 262 fig.

Tout matériau a ses points faibles et vulnérables, et la coordination de deux éléments divers, comme le fer et le béton, corrigera les défauts de l'un ou en fera pâtir l'autre selon la qualité générale obtenue et le degré de collaboration réalisé. Passant outre à ce cumul des actions extérieures partielles, l'inertie naturelle tend de plus à émanciper l'élément faible ou grossier de la tutelle du plus énergique et déterminé, et l'on voit des actions, telles que les trépidations, les dilatations intenses et les gonflements, décoller à la longue le métal de sa gaine de ciment, romrant le faisceau et livrant chaque composant à ses propres faiblesses ; ceci aussi bien au point de vue mécanique qu'à celui, plus intime, des actions physico-chimiques.

Tandis que le fer se rouille et s'amollit à l'incendie, que le béton isolé reste fragile, se fissure au choc et s'écaillle au feu, le système monolithique, guetté par les mêmes ennemis, souffre d'autant plus que les fatigues s'attaquent à cette solidarité qui fait sa force et son âme. La pathologie des constructions armées signale les dangereux adversaires que sont les chocs violents ou répétés, la dilatation intense dans l'incendie, quelquefois les retraits, sans parler des cas, heureusement rares, des actions chimiques et électriques inattendues. Ces influences nocives nous laissent actuellement sans grande défense parce qu'elles atteignent l'intégrité du béton et dissolvent son adhérence au fer comme sa constitution même ; il n'y a, pour les combattre, que l'isolation matérielle.

Le malheur de la construction armée peut s'engendrer ailleurs, dans des études approximatives, dans des économies suspectes d'études, de fournitures, de surveillance, de mise en œuvre ou d'étayage ; il semble ainsi d'autant plus douloureux qu'il eût pu être évité par quelque soin et de la réflexion. Le dégât peut alors en général plus aisément se réparer si toutefois il n'a pas tourné en catastrophe, car on peut freiner le mal ; le chapitre qui traite des réfections n'est pas le moins intéressant du volume ; en effet, la reconstitution d'une pièce disloquée demande une vive compréhension des efforts intérieurs et des causes, souvent minimes, de la destruction. Ici comme ailleurs, de petites causes produisent, par cumul, de grands effets, et l'attention du bétonnier ne saurait être trop en éveil pour pressentir les efforts secondaires, qui se vengent d'être restés ignorés en causant les accidents par leur travail furtif. On voit d'ailleurs nommer efforts secondaires des fatigues qui échappent simplement à une estimation superficielle, et sont de la continuité, de la poussée au vide, voire même du simple équilibre général. Que de surprise naïve chez les intéressés, qui avaient pourtant mis « beaucoup de fer », en oubliant de le mettre à la bonne place.

Les accidents comportent une leçon et un élément de progrès ; ils doivent donc être étudiés avec soin, et, surtout s'ils n'impliquent pas une responsabilité personnelle, devraient toujours faire l'objet d'une publicité technique propre à mettre en valeur l'expérience coûteusement acquise. A. P.

Calendrier des Concours d'architecture.

LIEU	OBJET	TERME	PRIMES	PARTICIPATION
Fribourg	Banque Populaire Suisse	15 sept. 1921	Fr. 20 000 et 3000 pour achat	Architectes suisses domiciliés dans le canton de Fribourg et dans les villes de Berne et Lau- sanne, et architectes fribour- geois hors du canton.
Monthey	Plan d'avenir	15 juin 1921	11 000	Techniciens de nationalité suisse établis dans les cantons du Va- lais, Genève, Vaud, Neuchâtel et Fribourg.